

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COLLOBRIERES  
EN DATE DU MERCREDI 05 AVRIL 2012 A 18h**

**ORDRE DU JOUR :**

**ADMINISTRATION GENERALE**

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/02/2012

**FINANCES - BUDGET**

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 – COMMUNE
3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – COMMUNE
4. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - COMMUNE
5. BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE
6. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS ET AUTRE ORGANISME
7. SUBVENTION ALLOUEE A LA CONFRERIE DES CASTANAIRES
8. SUBVENTION ALLOUEE AU CLUB TAURIN
9. SUBVENTION ALLOUEE AU COMITE DE JUMELAGE
10. SUBVENTION ALLOUEE AU TRAIL NATURE COLLOBRIERES
11. PARTICIPATION ALLOUEE AU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHATAIGNES DU VAR
12. SUBVENTION ALLOUEE A L'ASSOCIATION VDSGN VALORISATION DES SITES GEOLOGIQUES NATURELS
13. VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 – SERVICE EAU POTABLE
14. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – SERVICE EAU POTABLE
15. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - SERVICE EAU POTABLE
16. BUDGET PRIMITIF 2012 –SERVICE EAU POTABLE
17. VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 – SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT
18. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT
19. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT
20. BUDGET PRIMITIF 2012 — SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT
21. ADMISSION EN NON VALEUR - COMMUNE
22. QUESTIONS DIVERSES

L'an deux mil douze, le cinq avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance publique aux lieux habituels, sous la présidence de Madame Christine AMRANE, Maire.

**Présents :** AMRANE Christine – FOURNILLIER Denis – BRESIS Colette - PERRIN Philippe - SAISON Christiane - ARIZZI Yves –FE Jacqueline - FEUTREN Jean - RAMAT Gérard - GUILLOU Yvonne - ARMANDI Michel – ALLIONE Nadine

**Absents excusés :** SAUVAYRE Serge - PHILIP Marc - LEBRUN Philippe - ALLONGUE Romain - MARGUERITE Luc

**Absent :** DALIGAUX Jacques -

**Procurations :** ALLONGUE Romain donne procuration à Christine AMRANE  
SAUVAYRE Serge donne procuration à ARMANDI Michel  
LEBRUN Philippe donne procuration à Christiane SAISON

**Secrétaire de séance :** A été nommée secrétaire de séance : Mme BRESIS Colette à l'unanimité

Mme le Maire ouvre la séance, après avoir constaté que le quorum était atteint.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/02/2012**

Aucune observation n'a été faite.

Vote à l'unanimité

**12.17 VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 - COMMUNE**

Madame le Maire présente le compte de gestion de la commune de Madame le Receveur Municipal de l'année 2011, indique à l'assemblée que le compte de gestion établi par Madame le Receveur Municipal est conforme au compte administratif et n'appelle ni observation ni réserve.

Le compte de gestion du Receveur Municipal fait apparaître les résultats suivants :

	Résultat à la Clôture de l'exercice précédent 2010	<b>Part affectée à l'investissement</b> exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de 2011
<b>Budget principal</b>				
Investissement	- 388 028.27	0.00	354 868.88	- 33 159.39
Fonctionnement	550 507.85	543 609.27	406 297.44	413 196.02

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'adopter le compte de gestion 2011 de la commune du receveur municipal.

**Arrivée de M. Luc MARGHERITE A 18H25.**

**12.18 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2011 - COMMUNE**

Mme ALLIONE demande si les recettes de fonctionnement Impôts et taxes sont appelés à diminuer dans les prochaines années ?

M. FOURNILLIER explique que cela ne sera pas le cas car les valeurs locatives qui alimentent ce compte augmentent de 2 % environ tous les ans. Un vacataire a été embauché pour faire des recherches sur la véracité des déclarations d'impôts faites par les contribuables afin de réduire les pertes de revenus. Les services urbanismes et fiscaux doivent être liés pour permettre une meilleure vérification (ex. : vérification des déclarations de fin de travaux).

Madame le Maire présente le projet de Compte Administratif pour l'exercice 2011 de la commune. Elle retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement. Il s'établit comme suit.

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	1 505 536.58	1 873 414.65	
	OPERATIONS D'ORDRE	20 966.22	7 957.03	
	<b>TOTAUX 1</b>	<b>1 526 502.80</b>	<b>1 881 371.68</b>	<b>354 868.88</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	2 314 219.81	2 707 508.06	
	OPERATIONS D'ORDRE	6 741.30	19 750.49	
	<b>TOTAUX 2</b>	<b>2 320 961.11</b>	<b>2 727 258.55</b>	<b>406 297.44</b>

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
TOTAUX DES DEUX SECTIONS (1+2) En €	3 847 463.91	4 608 630.23	761 166.32
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2010 En €		6 898.58	6 898.58
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE 2010 En €	388 028.27		- 388 028.27
RESTE A REALISER 2011	302 670.00	256 049.08	- 46 620.92
RESULTAT CUMULE 2011 En €	4 538 162.18	4 871 577.89	333 415.71

Le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 406 297.44 € et un excédent de la section d'investissement de 354 868.88 € soit un cumul positif total de 761 166.32 €.

A l'excédent de fonctionnement 2011, il convient de rajouter le résultat excédentaire de 2010 affecté au fonctionnement de 2011 soit 6 898.58 €, ce qui donne un résultat cumulé positif de fonctionnement de 413 196.02 €.

A l'excédent d'investissement de 2011, il convient de rajouter le déficit d'investissement 2010 reporté en 2011 soit - 388 028.27 €, ce qui donne un déficit cumulé total de - 33 159.39 € auquel il faut retrancher les restes à réaliser en investissement qui s'élèvent à 46 620.92 € soit un solde d'investissement de - 79 780.31 € à reporter en 2012.

Le résultat de clôture 2011 toutes sections confondues s'élève donc à 333 415.71 €.

L'excédent de fonctionnement libre d'affectation se monte à 413 196.02 €.

Madame le Maire propose que Monsieur Denis FOURNILLIER assure la Présidence de la séance et quitte la salle.

Monsieur Denis FOURNILLIER donne lecture des résultats du Compte Administratif du Budget Principal 2011 de la Commune.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES En €	2 320 961.11	1 526 502.80
RECETTES En €	2 727 258.55	1 881 371.68

L'analyse des dépenses de l'année 2011 fait ressortir les éléments suivants :

#### I - Section de Fonctionnement

a) **Dépenses** : inscrites 2 603 737.20 €, réalisées **2 320 961.11 €** soit 89 % de réalisation. Ce qui souligne la rigueur avec laquelle le budget est réalisé et la faible marge de manœuvre

##### 1) Répartition par catégories de dépenses

**Chapitre 011** : charges à caractère général : 694 589.52 € soit 30 % des dépenses : entretien et réparation de matériel, maintenances, publicité, contrat de prestation de services, taxe foncière, carburant, eau, électricité, fioul, formation ....

**Chapitre 012** : charges de salaire : 1 041 006.36 € soit 45 % des dépenses.

**Chapitre 65** : 340 585.20 € soit 15 % des dépenses. (dont les subventions et participations versées) : versement au CCAS, subvention aux associations, contributions obligatoires aux syndicats (SIVOM etc..) et SDISS, indemnité des élus.

**Chapitre 66** : Frais financiers (intérêts des emprunts) 62 188.73 € soit 3 % des dépenses.

Les dépenses sont de deux ordres :

- Ligne de trésorerie : 707.22 € (Caisse d'épargne), mobilisée en fonction des besoins.
- Intérêt des emprunts : 61 223.51 €

Le montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2011 était de 1 400 398.76 €

**Chapitre 67** : 17 000 € soit 0.7 % des dépenses. Annulation titres antérieurs

**Chapitre 68** : dotation aux amortissements : 6 741.30 € (0.3 % des dépenses)

**Chapitre 014** : Atténuations de produits ; Reversement au FNGIR (Compte 739116) 158 850 € (7 %).

**b) Recettes** : inscrites 2 603 737.26 €, réalisées 2 727 258.55 € soit 105 % de réalisation.

**Chapitre 70 : produit des services : 161 324.04 € (6 % des recettes).** Les recettes proviennent des produits des services et du domaine communal (cantine, périscolaire, Centre de loisirs sans hébergement –CLSH, transports scolaires, occupations du domaine public – terrasses – marchés – camping, cimetière ...)

**Chapitre 042** (article 722) travaux en régie : **19 750.49 €** (0.7 % des recettes). Le montant est variable suivant les années : ce résultat traduit la décision de moins faire appel à des entreprises pour les marchés de travaux.

**Chapitre 73** : Impôts et taxes **1 754 305.97 €** (64% des recettes)

**Chapitre 74 : Subventions : 673 046.31 €** (25 % des recettes). DGF, Dotations et participations ; Subvention du Conseil Général du Var et du Conseil Régional PACA (pour les Fêtes de la châtaigne, le Festival Nature, CLSH ...) Subvention de la Caisse d'Allocation Familiale (Contrat enfance jeunesse CLSH, crèche et Espace jeunes), compensation TH, TP, TF

**Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 54 466.19 € (2 %)** Loyer des immeubles, produits de gestion courante

Les autres catégories de recettes sont mineures : Produits exceptionnels : 10 862.17 € (0.4%)

Remboursement du personnel en maladie : 53 503.38 € (2%)

La section de fonctionnement *dégage* un excédent de **406 297.44 € au compte administratif 2011, rajouté à l'excédent antérieur de 550 507.85 € moins l'affectation au budget 2011 de 543 609.27 € soit un excédent cumulé de 413 196.02 €.**

**Pour palier aux dépenses d'investissement du BP 2012, il est proposé de répartir** comme suit le résultat de fonctionnement :

compte 002 excédent à nouveau reporté **13 196.02 € (section fonctionnement)**

compte 1068 en investissement **400 000 €**

## II - Investissement

- 1) Les dépenses s'élèvent à 1 526 502.80 € sur un budget prévisionnel de 3 096 761 € auxquels se rajoutent 302 670 € de restes à réaliser, soit 60 % de crédits utilisés.

**Les dépenses se répartissent en plusieurs catégories :**

**Dépenses d'équipement : 1 363 828.99 €** (89.3 % des dépenses).

<i>Bâtiment Scolaire 2ème tranche:</i>	408 927.05 €
<i>Bâtiment scolaire 1ère tranche solde</i>	68 769.63 €
<i>Réfection Dutasta Danton</i>	167 284.30 €
<i>Réfection Cours Mirabeau</i>	87 837.00 €
<i>CVO Gonfaron</i>	85 503.46 €
<i>Maison Berret</i>	32 400.76 €
<i>Réhabilitation Maison Biancheri</i>	356 165.65 €
<i>Divers Branchement électrique</i>	2 711.98 €
<i>Véhicule plateau/caisson RAR</i>	27 149.20 €
<i>Travaux de voirie (pont vieux Valescure Montesquieu)</i>	17 176.06 €
<i>Divers travaux Marianne (projecteur couloir)</i>	5 814.04 €
<i>Acquisition foncière</i>	9 937.14 €
<i>Installation radiateur bureau hôtel de ville</i>	2 523.75 €
<i>Site internet office</i>	1 250.00 €
<i>Frais études terre rousse/Victor Mathieu</i>	5 188.01 €
<i>Annonces divers</i>	1 435.92 €
<b>Acquisition</b>	
<i>Matériel et outillage de voirie</i>	10 746.06 €
<i>Ordinateur caméscope</i>	5 196.42 €
<i>Vidéoprojecteur + Ordinateur</i>	1 809.93 €
<i>Chaise tables festivités</i>	16 999.87 €
<i>Mobilier CLSH Ecole</i>	14 352.61 €
<i>Emetteur TNT</i>	25 850.02 €
<i>Jeux école maternelle</i>	934.95 €

**Opérations d'ordre 20 966.22 € (1.3% des dépenses)**

- Travaux en régie : 19 750.49 € ;
- Opération patrimoniale : 1 215.73 €.

**Dépenses financières : 141 707.59 € (9.4 % des dépenses) dont :**

- Remboursement de capital : 140 867.59 €

1) Restes à réaliser dépenses : **302 670 €** correspondant à :

**DEPENSE**

Compte 202	RAR 2011
PLU	8 000,00
<b>Compte 2031</b>	
Réorganisation Voirie Communale	9 000,00
Etude IME	2 000,00
Etude av Victor Mathieu	7 900,00
Etude passerelle Scierie	9 900,00
Amiante	1 200,00
<b>Compte 2041</b>	
Eclairage Chemin de Gonfaron	35 970,00
<b>Compte 21318</b>	
<i>Maison Berret</i>	
Travaux Maison Berret	117 000,00
<i>Maison Biancheri</i>	
Travaux Biancheri	75 000,00
<b>Compte 21578</b>	
Outillage chantier insertion	1 600,00
<b>Compte 21312 (2152)</b>	
Route de Gonfaron	30 000,00
Réfection Pont	3 000,00
<b>Compte 2188</b>	
Serrure mairie + espaces jeunes	<b>1 000,00</b>
<b>Compte 21534</b>	
EDF Route de Gonfaron	1 100,00

2) Les recettes de l'exercice s'élèvent à **1 881 371.68 €** réparties comme suit :

Recettes d'équipement : **1 203 088.51 €**

Subvention du Conseil Général du Var, de la Région PACA, subvention ministérielle, subvention CAF, produit des amendes de police **713 088.51 €**

Emprunts et dettes assimilées ; **490 000 €** correspond à :

- un emprunt de 340 000€ pour la réhabilitation de la maison Berret et Biancheri en appartement, cet emprunt est couvert par les loyers (capital + intérêts) à partir de 2012.
- un second emprunt pour CVO Gonfaron 150 000 €. Ce prêt relais sera remboursé par les assurances en 2012.

Recettes financières : **670 326.14 €**

FCTVA 87 339 €, TLE 37 934 €, Reserve affectation 543 609.27 € Dépôts et cautionnement **1 443.87 €**

**Soit un total de recettes réelles de 1 873 414.65 €**

**Opération d'ordre :**

- Dotation aux amortissements : 6 741.30 €
- Opérations patrimoniales : 1 215.73 €

3) Restes à réaliser recettes : 256 049.08 €

## RECETTE

<b>Compte 1321</b>		
Biancheri	Reserve Parlementaire	7 180,50
Cours Mirabeau		3 360,00
<b>Compte 1322</b>		
Région		
Rue Dutasta/Danton		9 193,94
Biancheri		25 837,77
<b>Compte 1323</b>		
Département		
Tranche 2 Cantine étage		2 505,21
Berret		117 480,00
TNT Logement Biancheri		4 193,14
Logement Biancheri		32 600,00
<b>Compte 1341</b>		
Travaux Biancheri	DGE	47 870,00
<b>Compte 1328</b>		
Tranche 2 Cantine étage	CAF	5 828,52

L'exercice affiche un excédent de + 354 868.88 €.

Le report de l'année antérieure (N-1) s'élève à – 388 028.27 €, soit un résultat cumulé en déficit de – 33 159.39 €.

Le solde des restes à réaliser est en déficit : - 46 620.92 €.

**Le résultat cumulé** y compris les restes à réaliser est de – 79 780.31 €.

La section d'investissement ayant un résultat cumulé hors restes à réaliser en déficit :

**- 33 159.39 €, il y a une affectation de résultat obligatoire.**

Après avoir entendu le rapport du Président, Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE à l'unanimité**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>:**

**D'ADOPTER** l'exposé ci-dessus.

**ARTICLE 2 :**

**DE VOTER** le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget Principal de la commune

*Mme le Maire tient à féliciter Melle DUQUESNOY pour le travail réalisé tout au long de l'année.*

### **12.19 AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - COMMUNE**

Madame le Maire invite son assemblée à délibérer sur l'affectation des résultats du compte administratif 2011 qui fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 413 196.02 € :

à répartir comme suit

compte 002 excédent à nouveau reporté 13 196.02 €

compte 1068 en investissement 400 000.00 €

Le Conseil Municipal,

oui l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE à

- d'adopter l'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

### **12.20 BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE**

*Mme le Maire expose : « Le budget primitif 2012 a été préparé dans le respect des objectifs et priorités de la politique municipale de maintien des taux des taxes communales identiques depuis 12 ans.*

*Le contexte économique impose encore plus de rigueur dans la gestion communale.*

*L'incertitude que nous vivons, les nouvelles modalités de calcul de répartition des dotations de l'Etat, les baisses de subventions du Conseil Général et du Conseil Régional, l'augmentation des coûts EDF, des carburants, des assurances, des déchets, des taxes TGAP, et la TVA (5.5 % à 7 %), ne nous laissent que peu de marge de manœuvre.*

*Depuis 2001, nous gérons la commune avec précaution et l'excédent de fonctionnement que dégage le compte administratif est une bouffée d'oxygène (761 166. €).*

*Le montant de la dette est de 1 400 398 €*

*Le budget de fonctionnement 2012 se situe dans la même enveloppe que 2011.*

*L'objectif de maîtrise des dépenses publiques est difficile mais indispensable.*

*L'enveloppe aux associations est maintenue à 8 % du budget de fonctionnement.*

Les marges de manœuvres budgétaires sont étroites, mais ce travail de gestion au quotidien nous permet d'engager sereinement l'avenir.

Et pour cette année, un grand chantier est devant nous.

L'avenue Victor Mathieu : Travaux qui avoisineront la somme d'environ 600 000 € pour la 1ère tranche – 600 mètres environ-travaux qui seront en partie financés par un emprunt et par la taxe d'aménagement que nous avons votée dernièrement.

Travaux qui débiteront sous peu.

Travaux de voirie, enfouissement des réseaux, rénovations des conduites eau, assainissement, renforcement d'EDF, le pluvial.....

J'insiste sur ces travaux de voirie, qui ont de lourdes conséquences sur les budgets communaux et vous demande d'en tenir compte lors de l'élaboration du PLU.

La sagesse nous imposera de n'ouvrir que des zones ou les réseaux et les voies nécessaires seront réalisés.

Je vous laisse réfléchir aux conséquences d'une urbanisation non maîtrisée et qui laisse aux générations futures les problèmes.

L'acquisition de Terre Rousse est à nouveau inscrite en investissement.

La passerelle de la scierie sera rénovée et éclairée, elle permettra d'accéder au parking de Terre Rousse et desservira une grande partie du village.

La réfection de la Rue Lamartine (réseaux eau, assainissement et voirie),

Acquisition de matériel pour la mise en place de la redevance incitative,

Tracto pelle et tracteur,

Et bien sûr le PLU (plan local d'urbanisme).

Voilà chers collègues, le budget primitif 2012.

Malgré la crise que nous traversons, c'est un budget volontairement optimiste et chaque fois que nous le pouvons, nous posons de solides fondations pour l'avenir de notre commune. »

Elle explique au conseil municipal que la Société Némausic avait fourni tardivement les maquettes budgétaires et que la panne EDF de la veille avait endommagé le serveur informatiques de la Mairie, ce qui a retardé la préparation de ce conseil municipal.

M. ARMANDI a une question sur la section de fonctionnement qui est en hausse constante ; est ce que des objectifs ont été fixés pour permettre de réaliser des économies dans des secteurs comme le carburant ou l'électricité ?

Mme le Maire explique que cela est difficile, car pour le fioul par exemple, malgré une baisse de la consommation, le prix ne cesse d'augmenter idem pour l'électricité ou les assurances qui ont augmenté de plus de 4 %. De plus, la hausse de la TVA n'aidera pas.

Mme ALLIONE trouve le montant inscrit pour la passerelle astronomique.

Mme le Maire précise que ce montant a été inscrit en prévision mais que les prix seront négociés ultérieurement.

M. FOURNILLIER donne des précisions sur les travaux qui vont être entrepris Avenue Victor Mathieu. Des courriers ont été envoyés aux entreprises non retenues. Une réunion est prévue dernière semaine d'avril avec les riverains pour voir avec eux les problèmes de circulation. Les travaux devraient débuter début mai 2012.

Le budget de fonctionnement est évalué pour l'exercice 2012:

- **Dépenses : 2 663 677.02 €**
- **Recettes : 2 663 677.02 €** (contre 2 603 737.26 € prévus en 2011)

Le budget d'investissement est évalué pour l'exercice 2012:

- > **Dépenses : 2 337 047.96 € sans les restes à réaliser**
- > **Recettes : 2 383 668.88 €** (contre 3 096 761€ prévus en 2011)

Restes à réaliser :

- \* Dépenses : 302 670 €
- \* Recettes: 256 049.08 €
- \* Solde: - 46 620.92€

Le budget global, fonctionnement et investissement, s'élève à 5 303 394.98 €.

## **I - Section de Fonctionnement**

Le budget prévisionnel 2012 s'élève à **2 663 677.02 €**

### **A : Répartition par catégories de dépenses**

- 1) Les dépenses réelles s'élèvent à 2 555 620 € contre 2 425 057€ inscrites en 2011 et 2 314 219.81 € réalisées. Elles comprennent :
  - Les dépenses de gestion courante : 2 485 941 € contre 2 342 057 € inscrits en 2011 et 2 235 031.08€ réalisés (charges à caractère général, charges de personnel, autres charges).
  - Charges financières, charges exceptionnelles, dépenses imprévues : 69 679 € contre 83 000 € inscrits en 2011
- 2) Les dépenses d'ordre (virement à la section d'investissement et dotation aux amortissements) : 108 057.02 € contre 178 680.26 € inscrits en 2011.

## Répartition par chapitre :

**Chapitre 011** : 29 % des dépenses concernent les charges à caractère général: 770 631 € inscrits, contre 714 070 € inscrits en 2011 et 694 589.52 € réalisés.

(Carburants, combustibles, électricité, eau, location, téléphone, alimentation)

**Chapitre 012** : 43.9 % des dépenses sont imputés aux charges de personnel 1 169 816 € contre 1 109 700 € inscrits en 2011 et 1 041 006.36 € réalisés

**Chapitre 65** : Autre charge de gestion courante : 386 644 € (14.5 % des dépenses) contre 359 437 € inscrit en 2011 et 340 585.20 € réalisés. Il s'agit essentiellement des indemnités des élus, contributions obligatoires aux syndicats (SIVOM etc..) et SDISS, subvention au CCAS (21 000 € identique à 2011), Subvention aux associations et personnes de droit privé (187 000€ contre 165 000 € inscrits en 2011 : + 20 000 € pour le chantier insertion), perte sur créances irrécouvrables (7 000 € contre 0 € en 2011).

**Chapitre 66** : Charges financières : 69 679 € (2.6 % des dépenses) contre 66 000 € inscrits en 2011 et 62 188.73 € réalisés.

**Chapitre 042** : dotation aux amortissements : 6 741.30 € (0.2 % des dépenses) contre 6 741.30 € inscrits et réalisés en 2011.

**Chapitre 014** : 6 % des dépenses sont imputés au reversement FNGIR, somme identique à 2011 : 158 850 €.

**Ligne 023** : virement à la section d'investissement : 101 315.72 € (**3.80 %**)

## B : Répartition par catégories de recettes

Les recettes se répartissent en deux catégories :

**1) Recettes réelles** : **2 625 481 €** contre 2 576 838.68€ inscrits en 2011, et 2 707 508.06 € **réalisés**, comprenant notamment les produits des services, les subventions et les participations communales.

**2) Recettes d'ordre** : **25 000 €** contre **20 000 € inscrits** en 2011. Elles comprennent les travaux en régie.

**3) Excédent reporté** : **13 196.02 €** contre 6 898.58 € en 2011

## La répartition par chapitre est la suivante :

Les produits des services (Chapitre 70) génèrent **6.9 %** des recettes : **183 242 €** contre 161 324.04 € réalisés en 2011.

Produits des services et du domaine communal (cantine, périscolaire, Centre de loisirs sans hébergement –CLSH, transports scolaires, occupations du domaine public – terrasses – marchés – camping, cimetière ...)

Les subventions (chapitre 74 de la maquette budgétaire) s'élèvent à **661 302 €** contre 673 046.31 € réalisés en 2011 soit **25 %** des recettes.

Dotations et participations ; Subvention du Conseil Général du Var et du Conseil Régional PACA (pour les Fêtes de la châtaigne, le Festival Nature, CLSH ...) Subvention de la Caisse d'Allocation Familiale (Contrat enfance jeunesse CLSH, crèche et Espace jeunes), compensation TH, TP, TF

Les travaux en régie : article 722 : **25 000 €** contre 19 750.49 € réalisés en 2011 soit **1 %** des recettes.

Impôts et taxes (chapitre 73) s'élèvent à **1 654 934 €** contre 1 754 305.97 € réalisés en 2011 soit **62%** des recettes.

Concernent les contributions directes, taxe enlèvement des ordures ménagères, taxe additionnel des droits de mutation estimée, et autres taxes

Excédent ordinaire reporté **13 196.02 €** (0.5 %) contre 6 898.58 € en 2011.

Les autres catégories de recettes sont mineures 126 000 € (4.6 %) :

- Revenus des immeubles : 55 000 € (loyer Biancheri, Berret, immeuble Bd Lazare Carnot, Appartement Rue Ledru Rollin)
- Produits exceptionnels : 2 000 € (dons);
- Produits divers de la gestion courante : 4 000 € (Cartes transports scolaire)
- Remboursement d'assurance-maladie : 65 000 € (Trois agents en longue maladie, 1 agent en congé maternité)

## II - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève à **2 606 558.57 €** y compris les restes à réaliser 2011 contre 1 526 502.80 € réalisés en 2011.

## A : Répartition par catégories de dépenses

1) Dépenses d'équipement : 1 996 484 € (75.6% des dépenses) :

A ces dépenses nouvelles se rajoutent les dépenses d'équipement inscrites en restes à réaliser soit 302 670 € (11.4% des dépenses) soit un total de dépenses d'équipement de 2 299 154€.

<b>Compte 202</b>	7 300,00
PLU (phase 2 12800ht phase 3 15200ht)	7 300,00
<b>Compte 2031</b>	11 580,00
Etude Eglise Notre Dame	6 800,00
Relevé Topo Terre Rousse	3 600,00
Chemin des oliviers relevé topo	1 180,00
<b>Compte 2033</b>	2 000,00
Annonce divers	2 000,00
<b>Compte 2041</b>	160 000,00
chiffrage SYMIELEC Victor Mathieu	160 000,00

<b>Compte 205</b>	900,00
Logiciel Demat + Arretes	900,00
<b>Compte 21312</b>	22 725,00
Cour cantine	22 000,00
Vidéophone école primaire	725,00
<b>Compte 21318</b>	52 522,00
Travaux Maison Berret	20 000,00
Travaux St Pons - étude stabilité	5 382,00
Etude Baudin (solde mission 1) - St Pons	2 100,00
MO sur travaux étaieiment - St Pons	1 040,00
Etaieiment St Pons	13 000,00
Travaux Biancheri solde	9 200,00
Coffrage Climatiseur Biancheri	1 800,00
<b>Compte 21534</b>	14 400,00
Travaux éclairage - suite diagnostic symielec	10 400,00
Mise en conformité éclairage Stade	4 000,00
<b>Compte 2152</b>	689 645,00
<b>Av Victor Mathieu</b>	
Travaux Av Victor Mathieu/ERDF	335 000,00
Expert foncier	7 300,00
Etude av Victor Mathieu	10 000,00
Rue Montesquieu	1 115,00
Aménagement rue Lamartine	30 000,00
Travaux Passerelle Scierie	181 000,00
Maitrise d'œuvre Passerelle scierie (8,9%)	19 400,00
Chemin du Pilon /Grés/Vaucannes	71 600,00
Aménagement parking derrière église	20 000,00
Travaux chemin Chevriot	9 030,00
Enfouissement ligne FT Hoche/Ledru	5 200,00
<b>Compte 2184</b>	13 860,00
Mobilier école maternelle	1 000,00
Mobilier école PRIMAIRE	1 840,00
Mobilier Bibliothèque	2 420,00
Bureau Liliane/biblio EM	4 100,00
Mobilier Office tourisme	4 500,00
<b>Compte 2188</b>	21 002,00
Drapeau Festivités	4 000,00
Outillage ST	2 500,00
lanterne Eclairage Lotissement La Tour	3 400,00
solde émetteur	8 602,00
Portillon crèche	1 300,00
Babyfoot CLSH	1 200,00
<b>Compte 21578</b>	75 000,00
Outillage Espaces verts (tronçonneuse débroussailleuse armoire)	2 000,00
Barrières voirie	10 000,00
Plaque de rue	5 000,00
Acquisition matériel déchetterie	58 000,00
<b>Compte 21571</b>	85 000,00

Tracteur	55 000,00
Tractopelle	30 000,00
<b>Compte 2111</b>	<b>835 850,00</b>
Acquisition Terrain	815 550,00
Notaire	10 300,00
Achat Terrain Chevriot	10 000,00
<b>Compte 2183</b>	<b>4 700,00</b>
Matériel ordi + tv	1 700,00
Ordinateurs x 3	3 000,00

2) Dépenses financières : **282 404.57 €** (10.7% des dépenses) dont :

- 280 904.57 € de remboursement de capital ;

Soit un total de dépenses réelles de **2 581 558.57 €**

2) Dépenses d'ordre : **25 000 €** (1% des dépenses) Travaux en régie

3) Résultat reporté : **33 159.39 €** (1.3% des dépenses).

B - Analyse des recettes

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 2 383 668.88 € auxquelles se rajoutent les recettes inscrites en restes à réaliser (256 049.08 €) soit un total de 2 639 717.96 €, budget équilibré en dépenses et recettes.

### Répartition par catégories de recettes

Recettes d'équipement : **1 712 225.86 €** hors restes à réaliser (65 % des recettes de l'exercice) et **1 968 274.94 €** avec les restes à réaliser.

Elles comprennent les subventions (681 449.08 €) et deux prêts (Acquisition Terres Rouse 815 550 €, Travaux Av Victor Mathieu 471 275.86€ pour un total de 1 286 825.86 €).

Recettes financières : **563 386 €** (21% des recettes) :

- FCTVA : 136 886 € ;
- TLE : 25 000 € ;
- Excédent de fonctionnement de capital : 400 000 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 1 500 €

Soit un total de recettes réelles d'investissement de **2 275 611.86 €** hors restes à réaliser et 2 531 660.94 € y compris les restes à réaliser.

Recettes d'ordre : **108 057.02 €** (4% des recettes) dont :

- Virement de la section de fonctionnement : 101 315.72 €
- Dotation aux amortissements : 6 741.30 €.

### Conclusion :

Les recettes réelles y compris les restes à réaliser : 2 531 660.94 € ne couvrent pas les dépenses réelles y compris les restes à réaliser : 2 581 558.57 € et *génèrent* un déficit de 49 897.63 €.

Par contre le total des recettes de la section d'investissement y compris les restes à réaliser : 2 639 717.96 € couvre pas la totalité des dépenses de la section d'investissement

Les recettes *réelles* de la section de fonctionnement dégagent un autofinancement de 83 057.02 €.

Le compte administratif étant voté en même temps que le budget primitif, permettant l'intégration des résultats et l'inscription des restes à réaliser, il n'y aura pas de budget supplémentaire. Les modifications budgétaires éventuelles se feront par décision modificative lors d'un conseil municipal.

Madame le Maire après avoir présenté le budget primitif 2012 de la commune, demande à son assemblée de délibérer sur l'adoption de ce budget aux montants arrêtés et équilibrés dans ce projet à savoir :

-	<b><u>Section de fonctionnement</u></b>		
	dépenses	2 663 677.02	€
	recettes	2 663 677.02	€
	avec vote au niveau du chapitre		
-	<b><u>Section d'investissement</u></b>		
	dépenses	2 639 717.96	€
	recettes	2 639 717.96	€
	avec vote au niveau du chapitre sans opération		

- La fixation du produit nécessaire à l'équilibre du budget: **1 205 385 €**
- La fixation du produit fiscal attendu à savoir : **1 268 937 €**
- La fixation des taux des quatre taxes à savoir :
  - Taxe Habitation : **22.16 %**
  - Taxe Foncière Bâtie : **20.40 %**
  - Taxe Foncière Non Bâtie : **61.53 %**
  - Taux Relais de CFE (cotisations foncières des entreprises): **27.63 %**
- La fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **10 %**

Le Conseil Municipal,  
ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'adopter le budget primitif 2012 de la commune
- d'adopter les taux d'imposition suivants pour l'année 2012 :
  - Taxe Habitation : **22.16 %**
  - Taxe Foncière Bâtie : **20.40 %**
  - Taxe Foncière Non Bâtie : **61.53 %**
  - Taux CFE (cotisations foncières des entreprises): **27.63 %**
- de fixer le taux des ordures ménagères pour l'année 2012 à **10 %**

## **12.21 SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS ET AUTRE ORGANISME**

*M. ARMANDI sort car il est trésorier des Amis de l'Orgue.*

Madame le Maire propose d'allouer des subventions pour l'année 2012 aux associations collobriéroises et autres.

Toutes les associations sont à but non lucratif et œuvrent pour :

- animer le village par des manifestations sportives, culturelles ou autres
- occuper les enfants par des activités diverses

Madame le Maire soumet au vote du Conseil municipal le tableau des subventions 2012 suivant :

NOM DE L'ASSOCIATION	ATTRIBUTION
	2012
ASS DES ARTISTES ET CREATEURS	4 000,00 €
COLLO GYM	4 500,00 €
ESPACE JEUNE	15 000,00 €
MICRO CRECHE	35 000,00 €
TENNIS CLUB COLLOBRIEROIS	4 000,00 €
ACASA	1 500,00 €
ACPG ET CATM COLLOBRIERES anciens combattants	850,00 €
L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG	500,00 €
LES RIGAOUS	600,00 €
PROTECTION DU SITE DE COLLOBRIERES	400,00 €
ASS CULTURELLE	900,00 €
ASS PARENTS D'ELEVES	600,00 €
LES AMIS DE L'OLIVIER	300,00 €
CANTARE FAN TUTTI	1 080,00 €
COMITE DES FETES	25 000,00 €
COURSE PEDESTRE A.O.C.	2 500,00 €
LA BOULE NOIRE DES MAURES	3 150,00 €
LES BALADEURS DES MAURES	720,00 €
EURICA MEDIA LAB	1 100,00 €
LA FARCE	300,00 €
REHABILITATION DE SAINT PONS	500,00 €
ADOC (amis de l'orgue)	300,00 €
VAR INITIATIVES	413,16 €
PEP	200,00 €
ASS SPORTIVE KARTING	7 500,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €

LE ROSEAU DU REAL MARTIN	500,00 €
UNION SAPEURS POMPIERS	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>111 713,16</b>

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer les subventions inscrites dans le tableau ci-dessus.
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.22 SUBVENTION ALLOUEE A LA CONFRERIE DES CASTANAIRES**

Madame le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 350 € pour l'année 2012 à La Confrérie des Castanaires.

Cette association est à but non lucratif et œuvre pour :

- animer le village par des manifestations culturelles

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer une subvention d'un montant de 1 350 € pour l'année 2012 à La Confrérie des Castanaires
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.23 SUBVENTION ALLOUEE AU CLUB TAURIN**

Madame le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 6 000 € pour l'année 2012 au Club Taurin.

Cette association est à but non lucratif et œuvre pour :

- animer le village par des manifestations festives

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer une subvention d'un montant de 6 000 € pour l'année 2012 au Club Taurin
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.24 SUBVENTION ALLOUEE AU COMITE DE JUMELAGE**

Madame le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 2 500 € pour l'année 2012 au Comité de Jumelage.

Cette association est à but non lucratif et œuvre pour :

- animer le village par des manifestations festives

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer une subvention d'un montant de 2 500 € pour l'année 2012 au Comité de Jumelage
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.25 SUBVENTION ALLOUEE AU TRAIL NATURE COLLOBRIERES**

Madame le Maire rappelle la délibération du 15 février 2012 octroyant une avance sur subvention au Trail Nature de Collobrières d'un montant de 3 000 € et propose de leur allouer une subvention totale d'un montant de 4 000 € pour l'année 2012.

Cette association est à but non lucratif et œuvre pour :

- animer le village par des manifestations sportives

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer une subvention d'un montant de 4 000 € pour l'année 2012 au Trail Nature Collobrières (
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.26 PARTICIPATION ALLOUEE AU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHATAIGNES DU VAR**

Madame le Maire propose de renouveler son soutien au Syndicat des producteurs de châtaignes du Var dans sa démarche de réhabilitation de la châtaigneraie varoise en lui attribuant une participation de 8 500,00 € pour l'année 2012

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité (Mme ALLIONE ne participe pas au vote).

- d'octroyer une participation d'un montant de 8 500,00 € pour l'année 2012 au Syndicat des producteurs de châtaignes du Var.
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6554.

### **12.27 SUBVENTION ALLOUEE A L'ASSOCIATION VDSGN VALORISATION DES SITES GEOLOGIQUES NATURELS**

Madame le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'année 2012 à l'association VDSGN (valorisation des sites géologiques naturels) qui installera courant juillet et août une exposition géologique. Cette association est à but non lucratif.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

d'octroyer une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'année 2012 à l'association VDSGN (valorisation des sites géologiques naturels)

- dit que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune au chapitre 65 article 6574.

### **12.28 VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 – EAU POTABLE**

Madame le Maire présente le compte de gestion de Madame le Receveur Municipal de l'année 2011, indique à l'assemblée que le compte de gestion établi par Madame le Receveur Municipal est conforme au compte administratif et n'appelle ni observation ni réserve.

Le compte de gestion du Receveur Municipal fait apparaître les résultats suivants :

	Résultat à la Clôture de l'exercice précédent 2010	Part affectée à l'investissement exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de 2011
<b>Budget principal</b>				
Investissement	126 630.69	0.00	- 27 577.04	99 053.65
Exploitation	73 438.35	14 369.31	56 682.57	115 751.61

Le Conseil Municipal,  
où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité  
d'adopter le compte de gestion 2011 de l'eau potable du receveur municipal.

### **12.29 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2011 – EAU POTABLE**

Madame le Maire présente le projet de Compte Administratif pour l'exercice 2011 du Service de l'Eau Potable. Elle retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement. Il s'établit comme suit.

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	77 490.96	22 199.05	
	OPERATIONS D'ORDRE	5 002.08	32 716.95	
	<b>TOTAUX 1</b>	<b>82 493.04</b>	<b>54 916.00</b>	<b>- 27 577.04</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	49 799.90	134 197.34	
	OPERATIONS D'ORDRE	28 178.07	463.20	
	<b>TOTAUX 2</b>	<b>77 977.97</b>	<b>134 660.54</b>	<b>56 682.57</b>

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
TOTAUX DES DEUX SECTIONS (1+2) En €	160 471.01	189 576.54	29 105.53
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2010 En €		59 069.04	59 069.04

SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE 2010 En €		126 630.69	126 630.69
RESTE A REALISER 2011	7 210.00		- 7 210.00
RESULTAT CUMULE 2011 En €	167 681.01	375 276.27	207 595.26

Le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 56 682.57€ et un déficit de la section d'investissement de - 27 577.04 € soit un cumul positif total de 29 105.53 €.

A l'excédent de fonctionnement 2011, il convient de rajouter le résultat excédentaire de 2010 affecté au fonctionnement de 2011 soit 59 069.04 €, ce qui donne un résultat cumulé positif de fonctionnement de 115 751.61 €.

Au déficit d'investissement de 2011, il convient de rajouter l'excédent d'investissement 2010 reporté en 2011 soit 126 630.69 €, ce qui donne un excédent cumulé total de 99 053.65 € auquel il faut retrancher les restes à réaliser en investissement qui s'élèvent à 7 210 € soit un solde d'investissement de 91 843.65 € à reporter en 2012.

Le résultat de clôture 2011 toutes sections confondues s'élève donc à 207 595.26 €.  
L'excédent de fonctionnement libre d'affectation se monte à 115 751.61 €.

Madame le Maire propose que Monsieur Denis FOURNILLIER assure la Présidence de la séance et quitte la salle.

Monsieur Denis FOURNILLIER donne lecture des résultats du Compte Administratif du Budget Principal 2011 du Service de l'Eau Potable.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES En €	77 977.97	82 493.04
RECETTES En €	134 660.54	54 916.00

L'analyse des dépenses de l'année 2011 fait ressortir les éléments suivants :

#### I - Section de Fonctionnement

a) **Dépenses** : inscrites 159 532.24 €, réalisées **77 977.97 €** soit 49 % de réalisation

##### Répartition par catégories de dépenses

**Chapitre 011** : charges à caractère général : 3 307.35 € soit 4 % des dépenses : entretien et réparation de matériel, maintenances, publicité.

**Chapitre 012** : charges de salaire : 18 213.34 € soit 23.4 % des dépenses. Mise à disposition du personnel de commune au profit du budget annexe, salaire du commissaire enquêteur (Source).

**Chapitre 66** : charges financières : 28 279.21 € soit 36.6 % des dépenses. Emprunt au profit du Syndicat de l'Est fin en 2012.

**Chapitre 68** : dotation aux amortissements : 28 178.07 € (36 % des dépenses)

Globalement les dépenses se répartissent entre :

Dépenses réelles de fonctionnement : 49 799.9 € dont :

- 21 520.69 € de dépenses de gestion courante
- 28 279.21 € de charges financières et charges exceptionnelles

Dépenses d'ordre : 28 178.07 € (dotation aux amortissements).

b) **Recettes** : inscrites 159 532.24 €, réalisées 134 660.54 € soit 84 % de réalisation.

**Chapitre 70 : produit des services : 134 197.34 € (99.65 % des recettes).** Les recettes proviennent Affermage contrat Saur.

Les autres catégories de recettes sont mineures : amortissement des subventions : article 777: 463.20 €

La section de fonctionnement *dégage* un excédent de **56 682.57 € au compte administratif 2011, rajouté à l'excédent antérieur de 73 438.35 € moins l'affectation au budget 2011 de 14 369.31 € soit un excédent cumulé de + 115 751.61€.**

**Pour palier aux dépenses d'investissement du BP 2012, il est proposé de répartir comme suit le résultat de fonctionnement :**

compte 002 excédent à nouveau reporté	<b>50 000 € (section fonctionnement)</b>
compte 1068 en investissement	<b>65 751.61 €</b>

#### II - Investissement

1 Les dépenses s'élèvent à 82 493.04 € sur un budget prévisionnel de 246 036.09 € auxquels se rajoutent 7 210.00 € de restes à réaliser, soit 37 % de crédits utilisés.

**Les dépenses se répartissent en plusieurs catégories**

**Dépenses d'équipement : 77 490.96 €** (94 % des dépenses).

Réhabilitation réseau Rue Dutasta	41 978.89 €
Réhabilitation réseau Cours Mirabeau	20 738.64 €
Pose poteau incendie stade	3 631.57 €
Annonce protection source	1 109.77 €
Branchement Rue Jean Jaurès/Rue Marat	3 901.66 €
Branchement 6 compteurs Cheviot	6 130.43 €

**Opérations d'ordre 5 002.08 €** (6% des dépenses) dont :

- Amortissement des subventions: 463.20 €
- Opération patrimoniale : 4 538.88 €

Restes à réaliser dépenses : 7 210 € correspondant à :

Maitrise œuvre Réhabilitation Source OBAVIE	2 000 €
Poteau Incendie	2 710 €
Honoraire DUP Sources	<u>2 500 €</u>
	7 210 €

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **54 916.00 €** réparties comme suit :

Recettes d'équipement : 18 712.05 €

- Reserve affectation : 14 369.31 €
- Créance sur transfert droit déduction à la TVA : 4 342.74 €

Recettes financières : FCTVA : 3 487 €

**Soit un total de recettes réelles de 22 199.05 €**

**Opération d'ordre :**

- Dotation aux amortissements : 28 178.07 €
- Opération patrimoniale : 4 538.88 €

**Soit un total de recettes d'ordre de 32 716.95 €.**

Restes à réaliser recettes : 0.00 €

**L'exercice affiche un déficit de - 27 577.04 €.**

Le report de l'année antérieure (N-1) s'élève à + **126 630.69 €**, soit un résultat cumulé en excédent de + **99 053.65 €**.

Le solde des restes à réaliser est en déficit : - **7 210.00 €**.

**Le résultat cumulé y compris les restes à réaliser est de + 119 420.69 €.**

La section d'investissement ayant un résultat cumulé hors restes à réaliser en excédent :

**99 053.65 €, il n'y a pas d'affectation de résultat obligatoire.**

Après avoir entendu le rapport du Président, Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** à l'unanimité

**ARTICLE 1<sup>er</sup>:**

**D'ADOPTER** l'exposé ci-dessus.

**ARTICLE 2 :**

**DE VOTER** le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget Principal de la commune

### **12.30 AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – EAU POTABLE**

Madame le Maire invite son assemblée à délibérer sur l'affectation des résultats du compte administratif 2011 qui fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de **115 751.61 €** :

à répartir comme suit

compte 002 excédent à nouveau reporté	50 000.00 €
compte 1068 en investissement	65 751.61 €

Le Conseil Municipal,

ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité

- d'adopter l'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

### **12.31 BUDGET PRIMITIF 2012 – SERVICE EAU POTABLE**

*Mme le Maire explique que l'année 2012 est importante car c'est le début des travaux de réfection de la conduite d'eau de la source de l'Obavis et le contrat de l'eau qui se termine. Cette année marque aussi la fin de l'emprunt au Syndicat de l'Est.*

Le budget de fonctionnement est évalué pour l'exercice 2012:

- **Dépenses : 163 763.20 €**
- **Recettes : 163 763.20 €** (contre 159 532.24 € prévus en 2011)

Le budget d'investissement est évalué pour l'exercice 2012:

- > **Dépenses : 729 503.20 € sans les restes à réaliser**
- > **Recettes : 736 713.20 €** (contre 246 036.09 € prévus en 2011)

Restes à réaliser :

- \* Dépenses : 7 210 €
- \* Recettes: 0.00 €
- \* Solde: - 7 210 €

Le budget global, fonctionnement et investissement, s'élève à 900 476.40€.

## **I - Section de Fonctionnement**

Le budget prévisionnel 2012 s'élève à **163 763.20 €**

### **A : Répartition par catégories de dépenses**

Les dépenses réelles s'élèvent à 79 900.18 € contre 90 692.55 € inscrites en 2011 et 49 799.9 € réalisées. Elles comprennent :

- Les dépenses de gestion courante : 79 900.18 € contre 90 692.55 € inscrits en 2011 et 49 799.90 € réalisés (charges à caractère général, charges de personnel, autres charges).

Les dépenses d'ordre (virement à la section d'investissement et dotation aux amortissements) : 83 863.02 € contre 68 839.69 € inscrits en 2011.

### **Répartition par chapitre :**

**Chapitre 011** : 21 % des dépenses concernent les charges à caractère général: 34 300 € inscrits, contre 35 800 € inscrits en 2011 et 4 246.35 € réalisés.

Etude mode de gestion – audit régie (compte 604)

Remise en état poteau incendie, débroussaillage source (compte 615)

**Chapitre 012** : 10.5% des dépenses sont imputés aux charges de personnel 17 320.97 € : Mise à disposition du personnel communal au profit du service assainissement.

**Chapitre 66** : Charges financières : 28 279.21 € (17.3% des dépenses) contre 28 278.21 € inscrits et réalisés en 2011.

Annuités d'emprunt remboursement conduite Pierrefeu / Syndicat de L'est – Dernière annuité.

**Chapitre 68** : dotation aux amortissements : 29 209.70 € (18 % des dépenses) contre 28 178.07 € inscrits et réalisés en 2011.

**Ligne 023** : virement à la section d'investissement : 54 653.32 € : **33.2 %**

### **B : Répartition par catégories de recettes**

Les recettes se répartissent en deux catégories :

**1) Recettes réelles** : **113 300 €** contre 100 000 € inscrits en 2011, et 134 197.34 € **réalisés**, comprenant notamment les produits des services, les subventions.

**2) Recettes d'ordre** : **463.20 €** contre **463.20 € inscrits** en 2011. Elles comprennent l'amortissement des subventions.

**3) Excédent reporté** : **50 000 €** contre 59 069.04 € en 2011

**La répartition par chapitre est la suivante :**

Les produits des services (Chapitre 70) génèrent 67.20 % des recettes : **110 000 €** contre 134 197.34 € réalisés en 2011.

Reversement de la recette fermière de la Saur (estimé)

Excédent ordinaire reporté **50 000 €** (30.5%) contre 59 069.04 € en 2011.

Les autres catégories de recettes sont mineures (2.3%) :

- Amortissement des subventions : 463.20€
- Les produits exceptionnels (chapitre 778) 3 300 €

## **II - Section d'investissement**

La section d'investissement s'élève à **736 713.20 €** y compris les restes à réaliser 2011 contre 82 493.04 € réalisés en 2011.

### **A : Répartition par catégories de dépenses**

1) Dépenses d'équipement : 714 040 € (98 % des dépenses) :

A ces dépenses nouvelles se rajoutent les dépenses d'équipement inscrites en restes à réaliser soit 7 210 € soit un total de dépenses d'équipement de 721 250 €.

Soit un total de dépenses réelles de 721 250 €

Projets 2012	A reporter	BP 2012
<b>AMELIORATION DE LA RESSOURCE</b>		
Etude hydrogéologique	0,00	50 000,00
<b>REHABILITATION RESEAUX</b>		
Relevé Topo Rue - (Opsia)		2 000,00
MO Lamartine 2,44%		1 800,00
Travaux Rue Lamartine		70 000,00
Travaux Av Victor Mathieu (MO Commune)		72 000,00
Etude Lamartine république Camille	2 000,00	500,00
<b>SOURCE</b>		
MO OBAVIE (Marastoni)		8 400,00
Travaux Source Obavis		346 840,00
Clôture Source		100 000,00
DUP Périmètre de protection des sources		13 500,00
Achat terrain		
<b>DIVERS</b>		
Pose 2 poteaux incendie	2 710,00	3 000,00
Honoraire DUP : Delucas 1500€ géomètre 1500€	2 500,00	500,00
Annonce	0,00	1 000,00
Clôture La Rode		3 700,00
Clôture Coopérative		3 000,00
Chloration Coopérative		7 000,00
Chloration Rouve Gavot		3 400,00
Réfection réservoir les claux		27 400,00
	<b>7 210,00</b>	<b>714 040,00</b>
<b>Dépenses 2012</b>	<b>721 250,00</b>	

2) Dépenses d'ordre : 463.20 € (0.5 % des dépenses) Amortissement des subventions

3) Dépenses patrimoniales : 15 000 € (2%)

#### B - Analyse des recettes

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 736 713.20 € auxquelles se rajoutent les recettes inscrites en restes à réaliser (0 €) soit un total de 736 713.20 €, budget équilibré en dépenses et recettes.

#### Répartition par catégories de recettes

Recettes d'équipement : **457 744.92 €** (62.1% des recettes de l'exercice). Elles comprennent les subventions. (Sur l'Etude hydrogéologique et sur la Source Obavis)

Emprunt : 382 000 €

Recettes financières : **81 051.61 €** (11 % des recettes) :

- Excédent de fonctionnement – affectation résultat fonctionnement 2011 : 65 751.61 €
- FCTVA : 300 €
- Créance sur transfert droit déduction à la TVA : 15 000 €

Soit un total de recettes réelles d'investissement de **538 796.53 €**

Recettes d'ordre : **98 863.02 €** (13.4% des recettes) dont :

- Virement de la section de fonctionnement : 54 653.32 €
- Dotation aux amortissements : 29 209.70 €.
- Recettes patrimoniales : 15 000 €

Résultat reporté : **99 053.65 €** (13.5%) contre 126 630.69 € inscrits en 2011.

Madame le Maire après avoir présenté le budget primitif 2012 du service eau potable, demande à son assemblée de délibérer sur l'adoption de ce budget aux montants arrêtés et équilibrés dans ce projet à savoir :

- **Section exploitation**
- dépenses 163 763.20 €
- recettes 163 763.20 €
- vote au niveau des chapitres
  
- **Section d'investissement**
- dépenses 736 713.20 €
- recettes 736 713.20 €
- vote au niveau des chapitres sans opération

Le vote du Conseil Municipal doit enfin porter

- sur les montants du tableau d'amortissements des immobilisations (travaux et installations) :  
**29 209.70 €** pour le service eau potable
- sur le montant du tableau d'amortissements des subventions :  
**463.20 €** pour le service eau potable (compte 777)

Le Conseil Municipal,  
ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- o d'adopter le budget primitif 2012 du service eau potable

### **12.32 VOTE DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2011 – SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT**

Suite à l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement du 05 Avril 2012, Madame le Maire, présente le compte de gestion de Madame le Receveur Municipal de l'année 2011, et indique à l'assemblée que le compte de gestion établi par Madame le Receveur Municipal est conforme au compte administratif et n'appelle ni observation ni réserve.

Le compte de gestion du Receveur Municipal fait apparaître les résultats suivants :

	Résultat à la Clôture de l'exercice précédent 2010	Part affectée à l'investissement exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de 2011
<b><u>Budget principal</u></b>				
Investissement	65 472.67	0.00	- 114 292.85	- 48 820.18
Exploitation	89 034.76	26 527.33	32 058.53	94 565.96

Le Conseil Municipal,  
ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- d'adopter le compte de gestion 2011 de l'assainissement du receveur municipal.

### **12.33 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2011 – REGIE ASSAINISSEMENT**

Suite à l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement du 05 Avril 2012, Madame le Maire présente le projet de Compte Administratif pour l'exercice 2011 Régie Assainissement  
Elle retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il s'établit comme suit.

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	188 633.29	55 347.12	
	OPERATIONS D'ORDRE	1 152.70	20 146.02	
	TOTAUX 1	189 785.99	75 493.14	- 114 292.85
SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
En €	OPERATIONS REELLES	62 764.28	113 816.13	
	OPERATIONS D'ORDRE	20 146.02	1 152.70	
	TOTAUX 2	82 910.30	114 968.83	32 058.53

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
TOTAUX DES DEUX SECTIONS (1+2) En €	272 696.29	190 461.97	- 82 234.32
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2010 En €		62 507.43	62 507.43
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE 2010 En €		65 472.67	65 472.67
RESTE A REALISER 2011	25 973.00		- 25 973.00
RESULTAT CUMULE 2011 En €	298 669.29	318 442.07	19 772.78

Le compte administratif de l'exercice 2011 présente un excédent de fonctionnement de 32 058.53 € et un déficit de la section d'investissement de 114 292.85 € soit un cumul négatif total de 82 234.32 €.

A l'excédent de fonctionnement 2011, il convient de rajouter le résultat excédentaire de 2010 affecté au fonctionnement de 2011 soit 62 507.43 €, ce qui donne un résultat cumulé positif de fonctionnement de 94 565.96 €.

Au déficit d'investissement de 2011, il convient de rajouter l'excédent d'investissement 2010 reporté en 2011 soit 65 472.67 €, ce qui donne un déficit cumulé total de 48 820.18 € auquel il faut retrancher les restes à réaliser en investissement qui s'élèvent à 25 973 € soit un solde d'investissement de - 74 793.18 € à reporter en 2012.

Le résultat de clôture 2011 toutes sections confondues s'élève donc à 19 772.78 €.  
L'excédent de fonctionnement libre d'affectation se monte à 94 565.96 €.

Madame le Maire propose que Monsieur Denis FOURNILLIER assure la Présidence de la séance et quitte la salle

Monsieur Denis FOURNILLIER donne lecture des résultats du Compte Administratif du Budget Principal 2011 du Service de l'Eau Potable.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES En €	82 910.30	189 785.99
RECETTES En €	114 968.83	75 493.14

L'analyse des dépenses de l'année 2011 fait ressortir les éléments suivants :

#### I - Section de Fonctionnement

a) **Dépenses** : inscrites 178 310.13 €, réalisées **82 910.30 €** soit 46.5 % de réalisation

##### 1) Répartition par catégories de dépenses

**Chapitre 011** : charges à caractère général : 30 838.69 € soit 37.20 % des dépenses : entretien et réparation de matériel, maintenances, publicité, contrat de prestation de services, taxe foncière.

**Chapitre 012** : charges de salaire : 17 274.33 € soit 20.80 % des dépenses. Mise à disposition du personnel de commune au profit du budget annexe

**Chapitre 67** : 5 200 € soit 6.3 % des dépenses. Annulation titres antérieurs

**Chapitre 68** : dotation aux amortissements : 20 146.02 € (24.3 % des dépenses)

**Chapitre 014** : Atténuation de charges : Reversement Agence de l'eau : 9 451.26 € (11.4 %)

Globalement les dépenses se répartissent entre :

Dépenses réelles de fonctionnement : 62 764.28 € dont :

- 57 564.28 € de dépenses de gestion courante
- 5 200.00 € de charges exceptionnelles

Dépenses d'ordre : 20 146.02 € (dotation aux amortissements).

b) **Recettes** : inscrites 178 310.13 €, réalisées 114 968.83 € soit 65 % de réalisation.

**Chapitre 70 : produit des services : 109 674.66 € (95.4 % des recettes)**. Les recettes proviennent des redevances ANC/AC.

**Chapitre 74 : Subventions : 4 095.25 € (3.6 % des recettes)**.

Les autres catégories de recettes sont mineures : amortissement des subventions : article 777: 1 152.70 €, défaut de branchement à l'égout : article 754 : 41.90 €.

La section de fonctionnement *dégage* un excédent de **32 058.53 € au compte administratif 2011, rajouté à l'excédent antérieur de 89 034.76 € moins l'affectation au budget 2011 de 26 527.33 € soit un excédent cumulé de 94 565.96 €.**

**Pour palier aux dépenses d'investissement du BP 2012, il est proposé de répartir comme suit le résultat de fonctionnement :**

compte 002 excédent à nouveau reporté **19 565.96 € (section fonctionnement)**  
compte 1068 en investissement **75 000.00 €**

## II - Investissement

Les dépenses s'élèvent à 189 785.99 € sur un budget prévisionnel de 297 652.70 € auxquels se rajoutent 25 973 € de restes à réaliser, soit 72 % de crédits utilisés.

Les dépenses se répartissent en plusieurs catégories :

**Dépenses d'équipement : 188 633.29 €** (99.4 % des dépenses).

Réhabilitation réseau Dustasta/Danton	30 114 € HT
Maitrise œuvre Collecteur	3 750 € HT
Collecteur	112 687 € HT
Réfection Lit de Séchage	4 332 € HT
Cours Mirabeau Réseau	25 222 € HT
Etude Schéma pluvial	4 643.50 € HT
Compteur Assainissement Rue Marat/Jean Jaurès	1 404.01 € HT
Canalisation Caminat	1 164.66 € HT
Fuite Lamartine	715.14 € HT

**Opérations d'ordre 1 152.70 €** (0.6% des dépenses) dont :

- Amortissement des subventions: 1 152.70 €

Restes à réaliser dépenses : 25 973.00 € correspondant à :

Compte 203 : Etude Schéma Pluvial	15 500 €
MO Lamartine république Camille Desmoulins	1 500 €
Compte 2156 : Panne exceptionnelle – Station épuration	2 000 €
Compte 2158 : Pluvial Route de Gonfaron	<u>6 973 €</u>
	25 973 € HT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **75 493.14 €** réparties comme suit :

Recettes d'équipement

- Subvention équipement : 28 819.79 €

Recettes financières

- Reserve affectation : 26 527.33 €

**Soit un total de recettes réelles de 55 347.12 €**

**Opération d'ordre :**

- Dotation aux amortissements : 20 146.02 €

Restes à réaliser recettes : 0.00 €

**L'exercice affiche un déficit de – 114 292.85 €.**

Le report de l'année antérieure (N-1) s'élève à + **65 472.67 €**, soit un résultat cumulé en déficit de – **48 820.18 €**.

Le solde des restes à réaliser est en déficit : - **25 973.00 €**.

**Le résultat cumulé** y compris les restes à réaliser est de – **74 793.18 €**.

La section d'investissement ayant un résultat cumulé hors restes à réaliser en déficit :

- **74 793.18 €**, il y a une affectation de résultat obligatoire.

Après avoir entendu le rapport du Président, Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** à l'unanimité

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

**D'ADOPTER** l'exposé ci-dessus.

**ARTICLE 2 :**

**DE VOTER** le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget Principal Régie Assainissement.

### **12.34 AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT**

Suite à l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement du 05 Avril 2012, Madame le Maire invite son assemblée à délibérer sur l'affectation des résultats du compte administratif 2011 qui fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de **94 565.96 €** :

à répartir comme suit

compte 002 excédent à nouveau reporté	19 565.96 €
compte 1068 en investissement	75 000.00 €

Le Conseil Municipal,

ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'adopter l'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

### **12.35 BUDGET PRIMITIF 2012 – SERVICE REGIE ASSAINISSEMENT**

Le budget de fonctionnement est évalué pour l'exercice 2012:

- **Dépenses : 130 638.66 €**
- **Recettes : 130 638.66 €** (contre 178 310.13€ prévus en 2011)

Le budget d'investissement est évalué pour l'exercice 2012:

- > **Dépenses : 229 214.69 € sans les restes à réaliser**
- > **Recettes : 255 187.69 €** (contre 297 652.70 € prévus en 2011)

Restes à réaliser :

- \* Dépenses : 25 973.00 €
- \* Recettes: 0.00 €
- \* Solde: - 25 973.00 €

Le budget global, fonctionnement et investissement, s'élève à 385 826.35€.

#### **I - Section de Fonctionnement**

Le budget prévisionnel 2012 s'élève à **130 638.66 €**

##### **A : Répartition par catégories de dépenses**

Les dépenses réelles s'élèvent à 82 950.97 € contre 75 114.33 € inscrites en 2011 et 62 764.28 € réalisées. Elles comprennent :

- Les dépenses de gestion courante : 71 950.97 € contre 64 114.33 € inscrits en 2011 et 53 313.02 € réalisés (charges à caractère général, charges de personnel, autres charges).
- Atténuation de produits : chapitre 014 : 11 000 €

Les dépenses d'ordre (virement à la section d'investissement et dotation aux amortissements) : 47 687.69 € contre 103 195.80 € inscrits en 2011.

##### **Répartition par chapitre :**

**Chapitre 011** : 42 % des dépenses concernent les charges à caractère général: 54 630 € inscrits, contre 36 440 € inscrits en 2011 et 30 838.69 € réalisés.

*Contrat de prestation de service avec SAUR (compte 611), Entretien station épuration, traitement boues (compte 604), Maintenance logiciel (compte 615), Indemnités régisseur (compte 622)*

**Chapitre 012** : 13 % des dépenses sont imputés aux charges de personnel 17 320.97 € : Mise à disposition du personnel communal au profit du service assainissement.

**Chapitre 68** : dotation aux amortissements : 23 518.57 € (18 % des dépenses) contre 20 146.02 € inscrits et réalisés en 2011.

**Chapitre 014** : 8.4 % des dépenses sont imputés au reversement agence de l'eau – Modernisation des réseaux de collecte : 11 000 €

**Ligne 023** : virement à la section d'investissement : 24 169.12 € : **18.6 %**

##### **B : Répartition par catégories de recettes**

Les recettes se répartissent en deux catégories :

**1) Recettes réelles : 109 920 €** contre 114 650 € inscrits en 2011, et 113 816.13 € **réalisés**, comprenant notamment les produits des services, les subventions et les participations communales.

**2) Recettes d'ordre : 1 152.70 €** contre **1 152.70 € inscrits** en 2011. Elles comprennent l'amortissement des subventions.

**3) Excédent reporté : 19 565.96 €** contre 62 507.43 € en 2011

**La répartition par chapitre est la suivante :**

Les produits des services (Chapitre 70) génèrent 81 % des recettes : **105 920 €** contre 109 674.66 € réalisés en 2011.

Facturation Mairie assainissement – REDEVANCE AC (compte 70611 et 706121)

Facturation Mairie redevance ANC (compte 7062)

Participation branchement assainissement (liée au permis de construire) compte 704

Les subventions (article 74 de la maquette budgétaire) s'élèvent à **4 000 €** contre 4 095.25 € réalisés en 2011 soit 3 % des recettes.

Excédent ordinaire reporté **19 565.96 €** (15 %) contre 62 507.43 € en 2011.

Les autres catégories de recettes sont mineures (1%) :

- Amortissement des subventions : 1 152.70€

#### **II - Section d'investissement**

La section d'investissement s'élève à **255 187.69 €** y compris les restes à réaliser 2011 contre 189 785.99 € réalisés en 2011.

## A : Répartition par catégories de dépenses

1) Dépenses d'équipement : 179 241.81€ (78.2 % des dépenses) :

A ces dépenses nouvelles se rajoutent les dépenses d'équipement inscrites en restes à réaliser soit 25 973 € soit un total de dépenses d'équipement de 205 214.81€.

Soit un total de dépenses réelles de 205 214.81 €

Compte	Projets 2012	A reporter	BP 2012
			HT
STATION EPURATION			
2156	Panne exceptionnelle	2 000,00	
2156	Débit mètre sortie		5 050,00
2156	By-pass		8 000,00
REHABILITATION RESEAUX			
203	Relevé topo rue - Opsia		3 000,00
203	<i>Etude Lamartine République Camille</i>	1 500,00	
2158	Travaux Av Victor Mathieu		46 200,00
2158	Travaux Rue Lamartine		60 000,00
2158	Travaux Bd Koenig		50 000,00
203	MO Lamartine Koenig (Marastoni)		2 700,00
DIVERS			
2158	Création d'un caniveau Pluvial - Chemin des restanques		3 300,00
203	Etude schéma pluvial	15 500,00	
203	Annonce		991,81
2158	PLUVIAL Route de Gonfaron	6 973,00	
		25 973,00	<b>179 241,81</b>
	<b>Dépenses 2012</b>		205 214,81

2) Dépenses d'ordre : 1 152.70 € (0.5 % des dépenses) Amortissement des subventions.

3) Résultat reporté : 48 820.18 €

## B - Analyse des recettes

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 255 187.69 € auxquelles se rajoutent les recettes inscrites en restes à réaliser (0 €) soit un total de 255 187.69 €, budget équilibré en dépenses et recettes.

### Répartition par catégories de recettes

Recettes d'équipement : Emprunt **132 500 €** (52% des recettes):

Recettes financières : **75 000 €** (30% des recettes):

- Excédent de fonctionnement – affectation résultat fonctionnement 2011 : 75 000 €

Soit un total de recettes réelles d'investissement de **207 500 €**

Recettes d'ordre : **47 687.69 €** (18 % des recettes) dont :

- Virement de la section de fonctionnement : 24 169.12 €
- Dotation aux amortissements : 23 518.57 €.

Suite à l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement du 05 Avril 2012, Madame le Maire après avoir présenté le budget primitif 2012 du service Régie assainissement, demande à son assemblée de délibérer sur l'adoption de ce budget aux montants arrêtés et équilibrés dans ce projet à savoir :

- **Section exploitation**

dépenses	130 638.66 €
recettes	130 638.66 €
- vote au niveau des chapitres

- **Section d'investissement**
  - dépenses 255 187.69 €
  - recettes 255 187.69 €
- vote au niveau des chapitres sans opération

Le vote du Conseil Municipal doit enfin porter

- sur les montants du tableau d'amortissements des immobilisations (travaux et installations) :  
**23 518.57 €** pour le service assainissement
- sur le montant du tableau d'amortissements des subventions :  
**1 152.70 €** pour le service assainissement (compte 777)

Le Conseil Municipal,  
ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- o d'adopter le budget primitif 2012 du service régie assainissement

### **12.36 DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR**

Vu le budget de la commune de Collobrières pour l'exercice 2012,

Vu l'état des créances irrécouvrables sur ce budget, dressé par le Trésorier payeur,

Après avoir entendu le rapport du maire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que Madame le Trésorier payeur justifie conformément aux causes et observations consignées dans ledit état, soit de poursuites exercées sans résultat, soit de l'impossibilité d'en exercer utilement, par suite de décès, absence, disparition, insolvabilité ou indigence des débiteurs.

Le Maire propose d'annuler ces créances sur le budget de l'exercice 2012 pour une somme globale de 6 830.10 € et précise que les crédits sont inscrits au compte 6451 « créances admises en non valeur » du Budget Primitif 2012.

Le Conseil Municipal,  
Oui l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- o d'annuler les créances irrécouvrables répertoriées par le Trésorier payeur sur l'état joint à la délibération sur le budget de l'exercice 2012 pour une somme globale de 6 830.10 €.

Mme le Maire prend la parole : « Nous venons de voter les budgets commune, eau et assainissement. Le total des travaux que nous engageons pour l'année 2012 est de 3 225 618 €. Avant de terminer cette séance, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'accorder, et adresser mes sincères remerciements au personnel communal. Pour finir avec des chiffres, le personnel communal ne représente que 42 % des budgets communaux ».

### **QUESTIONS DIVERSES**

*M. ARMANDI fait un point sur la TNT : « Il y a eu beaucoup de soucis depuis l'installation du réémetteur en juin dernier. Le CSA a admis récemment que le signal de Notre Dame des Anges était trop faible pour certains multiplex et qu'en plus, il est brouillé par l'émetteur de Solliès-Ville.*

*De ce fait, le CSA a dû reconnaître que le nombre de foyers collobriérois non desservis par le Relais de Notre Dame des Anges est nettement plus important que ce qu'il avait estimé en 2010 (environ 350 contre une quarantaine)*

*Pour pallier cette situation, nous avons dû faire une modification de notre réémetteur qui a coûté 7 000 €. Elle est en service depuis le 27 mars et semble efficace. Nous avons constaté une nette amélioration de la réception de la TNT sur la commune. Cette modification ayant changés certains canaux, les Collobriérois doivent refaire une recherche des chaînes sur leurs équipements (TV et/ou adaptateurs TNT) pour en profiter.*

*Le CSA et le GIP « Tous au Numérique » devraient débloquer une rallonge de subvention en compensation de notre investissement imprévu. En tout cas c'est ce que nous espérons et avons demandé»*

Mme le Maire lève la séance à 19 heures 55.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire,

Colette BRESIS

Christine AMRANE